



Père opposant à une date fixée avec son accord au baptême

Par **causm**, le **12/08/2009** à **19:56**

Bonjour,

Moi et mon conjoint sommes séparés depuis plus d'un an. Nous avons eu un petit garçon qui a aujourd'hui bientôt 3 ans. J'ai souhaité l'an dernier faire baptiser notre fils et lorsque je lui ai demandé son accord, le père était d'accord mais quand l'échéance arrivait il ne voulait plus choisir de parrain et m'a dit de me débrouiller. J'avais alors annulé.

Cette année je recommence et lui ai demandé son accord verbalement 3 mois avant la date du baptême, puis lui ai envoyé un faire-part 1 mois avant la date. Il y a une semaine il s'est opposé à la date convenue (pas au fait que notre fils soit baptisé) en prévenant le curé de son opposition, mais pas moi. Il a eu plusieurs occasions de discuter de son problème de date à repousser ou de son opposition au baptême, mais il n'a jamais voulu en discuter.

J'ai tout organisé, tout réservé, salle, traiteur, invité 70 personnes, un parrain qui vient de l'autre bout de la France et aura des difficultés pour reporter sa venue, surtout qu'après le 30 août, date du baptême, il ne restera qu'un mois avant que notre fils ait ses 3 ans, âge avant lequel il devra suivre la préparation de 2 ans.

Depuis notre séparation, j'ai toujours pris toutes les décisions seule puisqu'il n'était pas là (en un an il est venu 17 fois voir son fils), et à chaque fois qu'arrivait une échéance il m'a contredit. Il ne paie pas la pension alimentaire pour notre enfant.

J'ai porté plusieurs plaintes et mains-courantes.

Dois-je annuler si réellement il maintient qu'il ne veut pas de cette date, ou est-ce que je peux le faire quand même sans risquer de problèmes juridiques par la suite ?

Il a toujours tout essayé de faire pour me rendre la vie plus dure depuis notre rupture, et aucune de nos discussions concernant notre enfant n'a jamais abouti à un accord, il fait peut-être ça aujourd'hui comme l'an dernier, juste pour compliquer les choses...

Merci par avance de vos réponses, bonne soirée.